

Murphy & Cie.

Rue Sparks, Ottawa,

Arrivées de Nouvelles
Marchandises.

Arrivées de Nouvelles
Marchandises.

Arrivées de Nouvelles
Marchandises.

Arrivées de Nouvelles
Marchandises.

Arrivées de Nouvelles
Marchandises.

Arrivées de Nouvelles
Marchandises.

Arrivées de Nouvelles
Marchandises.

Arrivées de Nouvelles
Marchandises.

Arrivées de Nouvelles
Marchandises.

Arrivées de Nouvelles
Marchandises.

Arrivées de Nouvelles
Marchandises.

Arrivées de Nouvelles
Marchandises.

Arrivées de Nouvelles
Marchandises.

Arrivées de Nouvelles
Marchandises.

Arrivées de Nouvelles
Marchandises.

Arrivées de Nouvelles
Marchandises.

Arrivées de Nouvelles
Marchandises.

Arrivées de Nouvelles
Marchandises.

Arrivées de Nouvelles
Marchandises.

Arrivées de Nouvelles
Marchandises.

Arrivées de Nouvelles
Marchandises.

Arrivées de Nouvelles
Marchandises.

Arrivées de Nouvelles
Marchandises.

Arrivées de Nouvelles
Marchandises.

Arrivées de Nouvelles
Marchandises.

Arrivées de Nouvelles
Marchandises.

Arrivées de Nouvelles
Marchandises.

Arrivées de Nouvelles
Marchandises.

Arrivées de Nouvelles
Marchandises.

Arrivées de Nouvelles
Marchandises.

Arrivées de Nouvelles
Marchandises.

Arrivées de Nouvelles
Marchandises.

Arrivées de Nouvelles
Marchandises.

Arrivées de Nouvelles
Marchandises.

Arrivées de Nouvelles
Marchandises.

Arrivées de Nouvelles
Marchandises.

Arrivées de Nouvelles
Marchandises.

Arrivées de Nouvelles
Marchandises.

Arrivées de Nouvelles
Marchandises.

Arrivées de Nouvelles
Marchandises.

Arrivées de Nouvelles
Marchandises.

Arrivées de Nouvelles
Marchandises.

Arrivées de Nouvelles
Marchandises.

Arrivées de Nouvelles
Marchandises.

Arrivées de Nouvelles
Marchandises.

Arrivées de Nouvelles
Marchandises.

Arrivées de Nouvelles
Marchandises.

Arrivées de Nouvelles
Marchandises.

Arrivées de Nouvelles
Marchandises.

Arrivées de Nouvelles
Marchandises.

Arrivées de Nouvelles
Marchandises.

Arrivées de Nouvelles
Marchandises.

Arrivées de Nouvelles
Marchandises.

Arrivées de Nouvelles
Marchandises.

Arrivées de Nouvelles
Marchandises.

Arrivées de Nouvelles
Marchandises.

ABONNEMENT

LE CANADA

Journal Quotidien du Scier.

Un An en Ville \$ 4.00

Un An par la Poste . . . \$ 3.00

LE CANADA

OSCAR McDONELL, Directeur de la Rédaction.

OTTAWA, LUNDI 27 JUILLET 1891

LE NUMERO 2 CENT'S

LES Chemins de fer du monde

Depuis 1825, année où on faisait en Angleterre l'ouverture de la première voie ferrée, l'industrie des chemins de fer a progressé avec une rapidité merveilleuse. Il y en a maintenant dans presque tous les pays du monde. La longueur totale de cet immense réseau qui sillonne aujourd'hui le globe est de 357,000 milles de quoi en faire plus de quatre fois le tour.

De l'Angleterre, la nouvelle invention passa en Autriche, puis en France, aux Etats-Unis, Belgique, en Allemagne, en Canada — où le premier chemin de fer fut inauguré le 21 juillet 1836.

Mais ce n'est qu'en 1830 qu'on peut constater dans le monde, le germe timide de cette industrie, qu'on exploite maintenant sur une si haute échelle et avec tant de succès. A cette époque, l'Angleterre n'avait encore que 174 milles de voie ferrée, la France 20 et les Etats-Unis, qui devaient arriver si vite à un chiffre formidable, n'en comptaient que 40.

De 1830 à 1840, le réseau subit une transformation et une extension remarquables. De 234 milles, il est passé à 5,475.

Dans ce total, la part la plus considérable devait être attribuée aux Etats-Unis (2812 milles) qui avaient adopté avec enthousiasme cette découverte mettant à peu d'heures de l'océan Atlantique les villes de l'intérieur et même ce qui était alors le Far West, c'est à dire la rive ouest du Mississippi; le chemin de fer allait leur permettre de mettre en valeur cet immense territoire qui s'étend entre les deux océans.

A cette même époque de 1840, l'Angleterre possédait plus de 1,255 milles de voies ferrées et la France seulement 308 milles. D'autres puissances s'étaient lancées dans le mouvement, notamment l'Allemagne — qui, dès ce moment, possédait un réseau à peu près égal à celui de la France — la Belgique, les Pays-Bas, l'Autriche, la Russie — avec 17 milles — et même la grande île de Cuba, devançant sa métropole.

Franchissons un nouvel espace de dix années; on n'est plus dans la période des tâtonnements inevitables de la première heure; les obstacles qui accompagnent toujours les débuts d'une grande entreprise, sont surmontés et la nouvelle industrie va entrer dans une ère d'activité de progrès et de développement. En 1850, le réseau atteint 23,750 milles. Les Etats-Unis en possèdent plus du tiers, 8,750 milles. La part de l'Angleterre est de 7,187; celle de la France, 1,875. Nous voyons apparaître quelques nouvelles nations dans le relevé de celles qui se décident à commencer un réseau ferré: telles sont la Suisse, le Danemark, l'Italie, l'Espagne, le Mexique et le Canada.

De 1850 à 1860, la progression est encore plus forte, comme c'était naturellement à prévoir: on sent qu'il n'y a plus de civilisation sans chemin de fer, plus de commerce sans eux. Le Portugal se décide, le Turc lui-même construit quelques milles de voies ferrées; la Norvège et la Suède suivent son exemple. Il en est de même des nations de l'Amérique du Sud, Brésil, Pérou, Chili; le Cap possède un peu plus d'un mille de chemin de fer, les Indes Anglaises 750 milles, l'Australie 185 milles. Si bien que le réseau du monde atteint et dépasse même 72,500 milles dont la République Américaine possède la moitié. A cette époque, le réseau français n'atteignait pas 6,250 milles.

Pendant la décennie suivante, de 1860 à 1870, les progrès sont aussi rapides, puisque l'année 1870 voit l'ensemble des chemins de fer arriver à 131,250 milles.

La République Argentine sort de son apathie, elle qui, pour avoir attendu si longtemps, semble ensuite s'être trop pressée, puisque la hâte fébrile qu'elle a mise à construire des voies non productives n'a pas contribué à produire la crise, qui l'a si vivement affectée le printemps dernier.

En 1870, la France possédait un réseau de 11,250 milles et l'Algérie 312. La Grèce et la Roumanie commencent aussi, à cette époque, à suivre l'exemple général.

En 1880, le chiffre total pour le globe est de 230,000 milles. La part de la France était alors de 16,250 milles, celle de la Grande Bretagne, 18,125, et celle de l'Allemagne, 20,625.

Aujourd'hui, plus de 357,000 milles de voies ferrées sont en exploitation dans le monde entier. Les Etats-Unis en possèdent 150,710; l'Angleterre, 19,710; la France, 29,127; l'Autriche 15,172; l'Italie 7,486.

On ne juge pas de l'importance d'un chemin de fer par rapport à l'étendue de sa voie, mais par rapport à la population. Dans un pays encore peu peuplé, le réseau est suffisant, quand il est très étendu par rapport à la population, qu'on l'assez court par rapport à la superficie. Dans les pays très peuplés, il faut d'une façon générale que les voies sillonnent en grand nombre la surface du pays; la longueur rapportée à la superficie est très grande, mais il n'en est pas de même quand on la rapporte à la population.

En nous basant sur cette interrelation, nous pouvons donc dire que la Belgique tient le premier rang d'importance d'après la longueur de voies rapportée à sa superficie: et comme c'est un pays fort peuplé, on des plus peuplés du monde, on peut considérer que son réseau ferré est à peu près suffisant. Dans ce classement, la Grande-Bretagne vient au deuxième rang, les Pays-Bas au troisième, l'Allemagne au quatrième, la France ne vient qu'après la Suisse; quant aux Etats-Unis, ils n'arrivent qu'au onzième rang ce qui s'explique parce qu'ils possèdent de grandes étendues encore peu peuplées et qui n'ont pas besoin d'être sillonnées par des voies nombreuses.

Si nous établissons au contraire une classification d'après la longueur rapportée à la population, l'avantage est aux pays neufs, où d'ailleurs on a construit hardiment des voies de fer d'une grande longueur traversant de vastes contrées encore inhabitées. Au premier rang nous trouverons l'Australie occidentale, au deuxième l'Australie du Sud; puis viennent le Queensland, la Nouvelle-Zélande, le Canada, toutes les colonies anglaises, où le génie britannique ne craint pas de lancer une voie pour ouvrir la route à la colonisation. Nous trouvons les Etats-Unis au sixième rang; la France vient ensuite suivie par l'Allemagne, la Grande Bretagne et la Belgique.

Bien certainement le mouvement de constructions va se ralentir grandement en Europe, où il commence d'y avoir presque plethore; mais il ne fera que s'accroître dans les autres parties du monde, à mesure même que s'y développeront le commerce et l'industrie.

Voici les dates d'ouverture des chemins de fer, en divers pays, depuis 1825:

Angleterre, 17 septembre 1825.
Autriche, 30 septembre 1828.
France 1er octobre 1828.
Etats-Unis, 28 décembre 1829.
Belgique, 3 mai 1835.
Allemagne, 7 décembre 1835.
Canada, 21 juillet 1836.
Cuba, 1837.
Russie, 4 avril 1868.
Italie, septembre 1839.
Suisse, 15 juillet 1844.
Jamaïque, 21 novembre 1845.
Espagne 24 octobre 1842.
Mexique et Pérou, 1750.
Suède, 1851.
Chili, janvier 1842.
Indes, 18 avril 1853.
Norvège, juillet 1853.
Portugal, 1854.
Brésil, 21 avril 1854.
Victoria, Australie, 14 septembre 1854.
Colombie, 20 janvier 1855.
Nouvelles Galles du Sud, 25 septembre 1845.
Egypte, janvier 1856.
Natal, 26 juin 1860.
Turquie, 4 octobre 1860.
Hle-Mauricie 13 mai 1862.
Algérie, 15 août 1812.

En 1880, nous possédons 2087 milles de chemins de fer en opération.

Au commencement de la confédération, il y avait 2258 milles de voies ferrées en opération, en 1886, il y en avait 10,715 milles en dix-neuf années. En 1889, le Canada possédait un réseau de 13,324 milles.

Dans toutes les principales colonies anglaises, à l'exception du Canada, les chemins de fer ont été construits en partie, et même entièrement, par le gouvernement, avec l'argent public, et une forte partie des dettes publiques ont été encourues pour cette fin.

Mais le gouvernement du Canada n'a fait construire que l'intercolonial et les chemins de fer de l'île du Prince-Edouard le premier, à la demande du gouvernement impérial qui désirait sa construction pour des fins militaires; sa construction était de plus, une des conditions d'entrée dans la confédération de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick. C'est aussi pour cette dernière raison qu'ils ont construit les chemins de fer de l'île du Prince-Edouard.

Cependant, le gouvernement du Canada a toujours généreusement encouragé les entreprises privées et n'a pas dépensé moins de \$134,275,219, à diverses époques en bonus à différentes compagnies de chemins de fer.

De plus, les gouvernements provinciaux et les diverses municipalités ont largement contribué à l'extension des chemins de fer. Une statistique nous indique que depuis 1836, les gouvernements provinciaux ont contribué au développement de cette industrie pour une somme de \$23,342,758 et les municipalités, \$13,044,224.

En 1870, la France possédait un réseau de 11,250 milles et l'Algérie 312. La Grèce et la Roumanie commencent aussi, à cette époque, à suivre l'exemple général.

En 1880, le chiffre total pour le globe est de 230,000 milles. La part de la France était alors de 16,250 milles, celle de la Grande Bretagne, 18,125, et celle de l'Allemagne, 20,625.

Aujourd'hui, plus de 357,000 milles de voies ferrées sont en exploitation dans le monde entier. Les Etats-Unis en possèdent 150,710; l'Angleterre, 19,710; la France, 29,127; l'Autriche 15,172; l'Italie 7,486.

On ne juge pas de l'importance d'un chemin de fer par rapport à l'étendue de sa voie, mais par rapport à la population. Dans un pays encore peu peuplé, le réseau est suffisant, quand il est très étendu par rapport à la population, qu'on l'assez court par rapport à la superficie. Dans les pays très peuplés, il faut d'une façon générale que les voies sillonnent en grand nombre la surface du pays; la longueur rapportée à la superficie est très grande, mais il n'en est pas de même quand on la rapporte à la population.

En nous basant sur cette interrelation, nous pouvons donc dire que la Belgique tient le premier rang d'importance d'après la longueur de voies rapportée à sa superficie: et comme c'est un pays fort peuplé, on des plus peuplés du monde, on peut considérer que son réseau ferré est à peu près suffisant. Dans ce classement, la Grande-Bretagne vient au deuxième rang, les Pays-Bas au troisième, l'Allemagne au quatrième, la France ne vient qu'après la Suisse; quant aux Etats-Unis, ils n'arrivent qu'au onzième rang ce qui s'explique parce qu'ils possèdent de grandes étendues encore peu peuplées et qui n'ont pas besoin d'être sillonnées par des voies nombreuses.

Si nous établissons au contraire une classification d'après la longueur rapportée à la population, l'avantage est aux pays neufs, où d'ailleurs on a construit hardiment des voies de fer d'une grande longueur traversant de vastes contrées encore inhabitées. Au premier rang nous trouverons l'Australie occidentale, au deuxième l'Australie du Sud; puis viennent le Queensland, la Nouvelle-Zélande, le Canada, toutes les colonies anglaises, où le génie britannique ne craint pas de lancer une voie pour ouvrir la route à la colonisation. Nous trouvons les Etats-Unis au sixième rang; la France vient ensuite suivie par l'Allemagne, la Grande Bretagne et la Belgique.

Bien certainement le mouvement de constructions va se ralentir grandement en Europe, où il commence d'y avoir presque plethore; mais il ne fera que s'accroître dans les autres parties du monde, à mesure même que s'y développeront le commerce et l'industrie.

Voici les dates d'ouverture des chemins de fer, en divers pays, depuis 1825:

Angleterre, 17 septembre 1825.
Autriche, 30 septembre 1828.
France 1er octobre 1828.
Etats-Unis, 28 décembre 1829.
Belgique, 3 mai 1835.
Allemagne, 7 décembre 1835.
Canada, 21 juillet 1836.
Cuba, 1837.
Russie, 4 avril 1868.
Italie, septembre 1839.
Suisse, 15 juillet 1844.
Jamaïque, 21 novembre 1845.
Espagne 24 octobre 1842.
Mexique et Pérou, 1750.
Suède, 1851.
Chili, janvier 1842.
Indes, 18 avril 1853.
Norvège, juillet 1853.
Portugal, 1854.
Brésil, 21 avril 1854.
Victoria, Australie, 14 septembre 1854.
Colombie, 20 janvier 1855.
Nouvelles Galles du Sud, 25 septembre 1845.
Egypte, janvier 1856.
Natal, 26 juin 1860.
Turquie, 4 octobre 1860.
Hle-Mauricie 13 mai 1862.
Algérie, 15 août 1812.

En 1880, nous possédons 2087 milles de chemins de fer en opération.

Au commencement de la confédération, il y avait 2258 milles de voies ferrées en opération, en 1886, il y en avait 10,715 milles en dix-neuf années. En 1889, le Canada possédait un réseau de 13,324 milles.

Dans toutes les principales colonies anglaises, à l'exception du Canada, les chemins de fer ont été construits en partie, et même entièrement, par le gouvernement, avec l'argent public, et une forte partie des dettes publiques ont été encourues pour cette fin.

Mais le gouvernement du Canada n'a fait construire que l'intercolonial et les chemins de fer de l'île du Prince-Edouard le premier, à la demande du gouvernement impérial qui désirait sa construction pour des fins militaires; sa construction était de plus, une des conditions d'entrée dans la confédération de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick. C'est aussi pour cette dernière raison qu'ils ont construit les chemins de fer de l'île du Prince-Edouard.

Cependant, le gouvernement du Canada a toujours généreusement encouragé les entreprises privées et n'a pas dépensé moins de \$134,275,219, à diverses époques en bonus à différentes compagnies de chemins de fer.

De plus, les gouvernements provinciaux et les diverses municipalités ont largement contribué à l'extension des chemins de fer. Une statistique nous indique que depuis 1836, les gouvernements provinciaux ont contribué au développement de cette industrie pour une somme de \$23,342,758 et les municipalités, \$13,044,224.

lucky) se trouvent 500 hommes armés prêts à prêter main forte aux mineurs de Coal Creek, et on dit encore que ceux-ci ont reçu des centres miniers de la Pennsylvanie une offre d'argent et d'hommes si cela est nécessaire.

Une autre complication se présente: l'attorney général du Tennessee, consulté par le gouverneur, a dit que M. Buchanan n'avait pas le droit, dans la circonstance actuelle, d'appeler la milice sous les armes. Forts de cette opinion, les miliciens commencent à donner des signes de mécontentement; ils ne se soucient pas d'aller à Coal Creek, et beaucoup ont déclaré qu'ils ne voulaient pas servir de gardes chiourmes aux forçats. Si la milice refuse de marcher, et il n'y a pas de loi pour l'y forcer, les mineurs seront absolument maîtres de la situation et on peut s'attendre à tout de leur part. Le gouverneur Buchanan est dans le plus grand embarras; il usait peut-être de son droit, bien qu'il se rende parfaitement compte de la nécessité d'agir le plus tôt possible.

Mais dans l'après midi, les délégués des mineurs se sont réunis et ont voté à l'unanimité des résolutions qui ont été soumises à un comité de citoyens de Knoxville, puis ensuite au gouverneur Buchanan et approuvés par eux. Au terme de ces résolutions, le statu quo sera rétabli, c'est à dire que les forçats et leurs gardiens pourront retourner aux mines où ils ne seront pas molestés. Et comme garantie de leurs promesses, les délégués se sont engagés à accompagner eux-mêmes les forçats à Coal Creek et à Briceville.

La nouvelle de cette solution a été reçue avec enthousiasme au camp de la milice, à laquelle ne s'agissait guère un séjour de deux ou trois semaines dans la montagne. A l'issue de la revue du soir, on a annoncé aux quatorze compagnies qu'elles seraient renvoyées aujourd'hui même dans leurs foyers.

L'HYGIENE POUR TOUS

L'EAU POTABLE

A défaut d'eau minérale de provenance certaine, il est indispensable de faire usage de l'eau détartrée de microbes, soit par une filtration efficace, soit par l'ébullition non seulement pour l'alimentation, mais encore pour la toilette. Les filtres en porcelaine sont bons, mais à la condition qu'on nettoie et qu'on stérilise les boîtes une fois par mois. L'eau bouillie continue en tout cas une assurance précieuse.

M. Miquel a trouvé que l'ébullition tuait 950 organismes microscopiques sur 1,000, les quelques schyptophiles réfractaires ne sont presque jamais pathogènes. L'eau bouillie, il est vrai, a contre elle l'opinion. Les médecins répètent, à qui veut entendre, que cette eau est mauvaise, qu'elle est indigeste, etc. C'est une simple appréciation qui n'est fondée sur aucun fait d'observation.

L'eau bouillie est moins rapide, voilà tout, parce qu'elle a perdu un peu de ses sels, ce qui n'est pas un défaut; en revanche, elle est plus diurétique. Nous la connaissons bien, puisque nous en faisons un usage constant depuis de nombreuses années. Mais M. Guinand, de Lyon, vient précisément de reprendre la question et de faire justice, à son tour, du préjugé qui régnait encore sur l'eau bouillie.

On accuse l'eau bouillie, dit-il, d'être indigeste, fade, non aérée, lourde à l'estomac, d'avoir perdu sa valeur et sa valeur nutritive, par suite de la précipitation des sels calcaires et magnésiens. Ces reproches sont assez peu fondés. Au bout d'un quart d'heure d'ébullition, le degré hydrométrique des différentes eaux que M. Guinand a examinées était tombé de 15 à 12 degrés et de 16 à 11, ou de 41 à 26, ou de 32 à 34. L'eau du Rhône bouillie contient encore 10 à 11 centigrammes de sel de chaux par litre. C'est bien suffisant pour satisfaire aux besoins de l'organisme en sels calcaires, surtout quand on se rappelle que les belles eaux de terrains granitiques ne manquent avant toute ébullition, que 2 à 3 degrés hydrométriques. A Saint-Etienne, l'eau du service public

contient à peine 2 centigrammes de matière minérale par litre. Le vin, les légumes, les fruits, les œufs, etc., fournissent amplement le complément de chaux et de silice nécessaires au corps humain. Bien au contraire, il semble que l'ébullition améliore très notablement les eaux chargées de sels calcaires qui deviennent lourdes par excès de sels. M. Guinand a osé les gaz renfermés dans l'eau avant et après l'ébullition; il est vrai qu'il n'opérait que sur l'eau refroidie et exposée à l'air pendant vingt heures après quarante cinq minutes d'ébullition.

A l'acide carbonique près, qui n'existe dans l'air qu'en quantité extrêmement minime, l'eau bouillie reprend à l'atmosphère à peu près l'oxygène et l'azote qu'elle possède normalement. Nous avons trouvé un résultat analogue au bout de six heures. L'ébullition ne suffit pas pour enlever à l'eau tous ses gaz et, en battant l'eau ou en la transvasant, elle reprend très vite ses gaz.

La saveur n'en est pas moins modifiée certainement, mais surtout par suite de la diminution des sels. En tout cas, sauf pour certaines personnes à idiosyncrasies particulières, l'eau bouillie se digère bien et elle jouit même de propriétés importantes qui permettent, dans une certaine mesure, de la substituer à plusieurs eaux minérales comme celles d'Evian, Vittel, etc. Néanmoins, elle ne doit pas faire usage de l'eau soumise à l'ébullition. Elle peut nous sauver de la fièvre typhoïde, d'autres affections contagieuses. Et elle est à la portée de tout le monde.

LA LOI DE LYNCH AU KENTUCKY

Une véritable bataille a eu lieu en plein jour aux portes de Madeline-borough (Kentucky) entre la police de cette ville et une bande de variétés qui se réunissent d'ordinaire dans un cabinet borgne situé à l'extrémité d'un des faubourgs. Ces variétés s'étaient embusquées au nombre d'une vingtaine sur les bords de la route de Louisville à Nashville, et avaient envoyé deux de leurs, les nommés Johnson et Rossimus, tirer des coups de fusil sur la route pour faire venir la police. Le chef de police et plusieurs agents sont en effet arrivés et, en poursuivant Johnson et Rossimus, ils sont tombés dans l'embuscade. Une fusillade nourrie les a accablés, les agents ont riposté, mais deux de leurs ayant été blessés, ils ont dû battre en retraite et regagner la ville.

Ils en sont revenus peu après accompagnés d'une centaine de citoyens armés de fusils et de carabines, et la bataille a commencé avec plus d'acharnement que jamais. Finalement, après avoir échangé des centaines de coups de feu avec les variétés et les avoir mis en fuite, la police a pu s'emparer de Rossimus et de Johnson et les a conduits à la prison. Le lendemain à quatre heures, des hommes masqués se sont introduits dans la prison et, après avoir forcé le géôlier à leur remettre ses clés, ils se sont emparés de Rossimus, l'ont conduit sur un pont et l'ont fusillé. Ils l'ont ensuite pendu au tablier du pont et ont accroché au parapet, juste au dessus du supplice, une large pancarte portant ces mots: « Avis: tel est le sort réservé à tous les assassins. » C'est seulement à sept heures du matin qu'on a retrouvé le cadavre de Rossimus à l'endroit où les vigilants l'avaient exécuté sommairement.

POND'S EXTRACT

POUR LES BRULURES, Douleurs, Blessures, Catarrhes, Contusions, Entorsements, Maux d'Yeux, Hémorrhoides, Hémorrhagies, Inflammations.

SONG D'OR SOLIDE

35c. pour un Song valant \$2.

C'est un médicament d'une composition chimique soignée de la plus haute valeur. Il agit sur le système nerveux et agit sur les nerfs. Il est garanti à 100% sans aucun danger. Une grande "dose" agit sur le système nerveux et agit sur les nerfs. Il est garanti à 100% sans aucun danger.

PLUS D'ASTHME

Oppression, Catarrhe, etc.

A obtenu les plus grands succès dans le traitement de l'asthme.

ENTREPOT DE MEUBLES

MEUBLES! MEUBLES!

Nouveaux et a Grand Marche

AMURLEMENTS DESALON, DE SALLE A MANGER, DE CHAMBRE A COUCHE, CHER DANS TOUS LES GENRES ET TOUS LES PRIX, etc.

Harris & Campbell.

CETTE ANCIENNE ET HONORABLE MAISON DE MEUBLES D'OTTAWA EST CONNUE PAR LE BON MARCHÉ DE SES PRIX ET PAR LA BONNE QUALITÉ DES ARTICLES QU'ELLE VEND.

Dix pour Cent de Réduction sur tout Achat Argent Comptant.

HARRIS AND CAMPBELL,

Coin des Rues O'Connor et Queen, pres de la Rue Sparks.

GRANDE REDUCTION

Sur toutes les TAPISSERIES DOREES PENDANT UN MOIS.

J. F. BELANGER 159 Rue Bank.

Aux Constructeurs et Entrepreneurs

Nous manufacturons les toitures suivantes: Plâtres "Canada Plate", Toitures Métalliques, Toitures en Fer Galvanisé, Toitures en Cuivre.

Douglas & Haines 234 rue Wellington.

CHARBON.

Les Meilleures Qualités de Charbon Bitumineux et Anthracite.

O'Reilly & Heney Bloc Russell, Rue Sparks.

ST. LAWRENCE HOTEL.

Propriétaires d'Express et Chariotiers Général. RIMOUSKI, P. Q.

Offrant aux touristes le confort de la vie en famille, belle place de bain, air pur, belles promenades en voiture, promenade en bateau et lieux de pêche.

Prix raisonnables pour les familles. A. ST. LAURENT & CIE. PROPRIETAIRES.

LANDRY & THOMPSON,

Propriétaires d'Express et Chariotiers Général. DEMENAGENT MEUBLES ET VOITURES DE PLAIRES COUVERTES ET OUVERTES. Résidence: 307 rue Rideau.

HOTEL SAINT LOUIS

43-45 Rue YORK, OTTAWA. Cet Hôtel situé au centre de la cité, a été réparé et aménagé tout en neuf.

ISRAEL MOREAU, PROPRIETAIRE.

MONTRES D'OR-DAMES.

Nous offrons en vente pour le moment le plus Grand Assortiment de Montres en Or, ornées de Diamants, valant \$20.00, jouées pour \$11.00. Montres en Argent partant de \$5.00 et plus. Montres en Or partant de \$9.00 à \$200.00. Argentière et Pendules à des prix très bas, défiant toute concurrence.

BIJOUTIERS EN GROS ET EN DETAIL 98 RUE RIDEAU.

A. & A. F. McMILLAN

NOUVEAUTÉS ET MODES. BRYSON, GRAHAM & Co. 146, 154 Sparks. PIERON, PIERON & Co. 144, 51 Rideau. WOODOCK, 316, 318 Wellington. JOHN MURPHY & Co. 98, 98 Sparks.

LIBRAIRIE. P. C. GUYER, York et Sussex. VINCE & CO. 47 Rideau. NEVILLE & CO. 71 Rideau.

C. LEVY, 71 George. HOTELS ET RESTAURANTS. HOTEL ST. LOUIS, 43 et 45 York. LE HUR, 548 Sussex.

BOIS ET CHARBON. O. REILLY & HEN

LE CANADA

Journal Quotidien du soir

LA VALLEE DE L'OTTAWA

Journal Hebdomadaire à 16 pages

BUREAUX: 414 et 416 Rue Sussex

OTTAWA, ONT.

Lundi 27 Juillet 1891

ECHOS DU JOUR

M. Tarte était hier, à Montréal.

Le Sénateur (bel), est mort hier, à Halifax.

La fensation est commencée en plusieurs endroits du district de Québec.

Stanley, l'explorateur de l'Afrique, vient de se donner une entorse à un pied.

Un ordre en conseil vient d'être passé fixant la durée du travail des employés civils de 9.30 hrs. à 5 hrs. p. m.

La production minière du Canada en 1890 a produit \$19,000,000, sur lesquels le nickel entre pour \$1,250,000.

La production de la Forêt, en 1890 a été de 383,770,000, ce qui est le rendement le plus bas depuis dix ans.

Les statistiques publiées par la police indiquent qu'il y a dans la ville de Naples 129,000 pauvres, vivant de la charité du public.

On annonce que Mgr. Langevin doit bientôt quitter Rimouski pour aller à Amqui à Québec, où il sera l'évêque de Sir Hector Langevin.

Les économistes français sont unanimes à déclarer que la loi MacKinnon sur le tarif rend très difficile, sinon impossible, tout commerce entre la France et les Etats-Unis.

Un soldat ivre poursuivi, samedi soir, par les rues de la ville de Vienne, son sabre à la main, il a tué un prisonnier, un médecin, avant qu'il ait pu le désarmer.

Le clocher d'une église, en cours de construction à Szatlaton, en Hongrie, s'est effondré vendredi et a tué onze ouvriers, qui se sont trouvés enlevés sans leurs débris.

La baronne Macdonald et M. Hugh J. Macdonald, n'ont pas encore reçu de renseignements, ni avoir sollicité le Lieutenant-Colonel McPherson à écrire la vie de Sir John A. Macdonald.

L'Allemagne vient d'interdire l'entrée des pommes de terre dans son territoire, à cause de la maladie de la pomme de terre, qui se trouve en abondance dans le pays de la pomme de terre.

Le prince de Galles doit se rencontrer à Blankenberg avec le prince héritier de Roumanie, ainsi qu'avec le prince de Saxe, au sujet de son mariage de sa dernière avec la fille aînée du duc d'Edimbourg.

Le maire Fournon demandera aujourd'hui au gouvernement fédéral, s'il se propose de soumettre à la fin de la session une mesure pour aider à la construction d'un pont sur le fleuve à Québec ou dans les environs de Québec.

On a inauguré vendredi dernier, dans l'église Saint-Pierre, à Leyde, le monument élevé à la mémoire du pasteur John Robin son qui, à la tête de nombreux émigrants, est allé établir, en 1620, à Plymouth aux Etats-Unis.

On annonce que le gouvernement russe a fait d'importants achats de grains en Autriche, qu'il conserve en dépôt pour l'avenir. L'élévation du prix des grains en Allemagne est en gros des céréales par les autorités russes.

Le Col. Vincent a donné une conférence samedi soir à Montréal, sur l'objet de la ligue impériale de Commerce, qui est le développement du commerce dans toutes les parties de l'empire britannique. L'hon. Pater Mitchell fit un discours court sur ce projet. La grande majorité de l'assemblée était favorable au Col. Vincent.

On mande de Berlin que le professeur Koch a donné sa démission de toutes les fonctions publiques qu'il remplissait. On croit qu'il a pris cette décision à la suite des déboires qu'il a éprouvés dans ses expériences avec le remède qu'il disait avoir découvert pour la guérison de la tuberculose. Le sénat académique lui accordera un titre honorifique qui lui permettra de faire des conférences partout où il le jugera à propos.

On mande de Québec que sept personnes se sont noyées aux Sept Îles, leur embarcation ayant chaviré. Six de ces personnes, étaient de la même famille, celle de Montigny et ses frères: Alfred, Joseph, Marie, Louise, Clément et Marcel, et la septième nommée Marguerite Perras. Cinq cadavres ont été repêchés. Un petit garçon de huit ans a été repêché d'un grand canotage et a survécu une petite fille de sept ans. Ce pénible accident a été le résultat de la localité.

Dans l'état de New-York, certaines sociétés ne peuvent obtenir la législation de leurs statuts que sur un avis favorable de l'autorité judiciaire. La même loi est en vigueur dans le Massachusetts. Or, dans ce dernier Etat, un juge ayant renvoyé à l'examen d'un avis bien connu à Saint-Louis M. Dyer, la demande d'une société qui désirait obtenir une charte, l'avocat a conclu au rejet de la requête, en se fondant sur ce que le nom de la société était allemand; que tous les membres en devaient parler allemand; et que tous les actes de la société devaient être formulés en allemand. C'était, dit l'avocat, la consolidation d'un élément étranger au sein de l'Etat.

Cette acte d'intolérance civile est heureusement unique en son genre. A New York il existe un grand nombre de clubs, des sociétés de bienfaisance et autres, composés uniquement d'étrangers qui tiennent à conserver entre eux l'usage de leur langue nationale. Il ne s'est jamais élevé d'objection contre cette pratique, et elle s'est pratiquée et justement reconnue par l'opinion publique, si elle tendait à s'étendre.

M. MERCIER EN EUROPE

Nous lisons dans le MONITEUR DE COMMERCE

L'honorable premier ministre de la province est revenu d'Europe où il était allé négocier l'emprunt de dix millions autorisé par le Parlement durant la dernière session. Une partie de cet emprunt, soit quatre millions, a été placée avantageusement sous des conditions très favorables. Le reste ne pourra être négocié que plus tard, l'automne prochain, probablement, si le marché monétaire en Europe devient plus favorable.

En dehors de cette question d'emprunt dont la solution favorable ne paraît pas faire de doute, on doit admettre que le voyage de l'hon. M. Mercier ne saurait que produire un grand bien non-seulement à la province de Québec, mais encore à tout le Canada, qu'il a mieux connu et mieux apprécié dans son trop obéissant ancienne métropole. On ne nous ignorait pas complètement en Europe de nous faire savoir de temps à autre qu'on y était au fait de l'existence d'un certain petit pays appelé le Canada et habité en partie par les descendants d'anciens colons partis de France, il y a plus de deux siècles; mais à cela on a peu près, se bornait l'attention qu'on nous octroyait, mais on ne nous faisait pas connaître et nous avons faites depuis des années. L'hon. M. Mercier a entrepris dans son voyage de démontrer ce qu'est aujourd'hui cette race canadienne-française livrée à elle-même depuis près d'un siècle et demi, et en même temps, quelles immenses ressources possède ce Canada qu'elle habite. Tout le temps qu'il a pu dérober aux préoccupations qui lui incombent des intérêts agricoles et financiers de la province de Québec, il a consacré à faire connaître notre pays sous un jour favorable. Il a multiplié ses rencontres avec les hommes en vue et les discours à Paris et en province devant des auditoires choisis. En somme il a fait en quelques semaines une propagande française plus efficace que celle que nous aurions pu faire par nous-mêmes en l'absence de son voyage et de son retour.

Il n'y a pas que la France où le travail de M. Mercier pourra nous servir; sa présence a été signalée aussi en Belgique et ailleurs; et à l'avenir le cas où la France contiendrait d'être encore quelque peu indifférente à notre égard, nous sommes convaincus qu'il y aura des compensations en Belgique, en Suisse, voire même en Italie. Ce qu'il a fait en Europe est l'œuvre d'un patriote qui aime l'avancement de sa patrie qu'il a représentée officiellement d'une manière tout à fait digne d'elle et de lui-même. On ne peut pas s'attendre à ce que tout le monde en Canada envisage les résultats de ce voyage au même point de vue; mais réellement, il n'y a pas un homme canadien qui niera que le dernier voyage de l'hon. M. Mercier en Europe devrait avoir des résultats profitables pour notre province avant longtemps.

Le bruit court que la législature de Québec sera convoquée pour le 22 septembre prochain.

On mande de Londres que les autorités militaires ont pris un décret sévère à la suite des mutineries répétées (qui se sont produites) parmi les bataillons de la garde.

Tous les hommes, appartenant au bataillon des grenadiers de la garde envoyés en punition aux îles Bermudes et qui rentrent actuellement en Angleterre, seront licenciés. Ils n'auront plus le droit de se rengarner.

Notre point de vue, le tripatage scandaleux qui ait jusqu'à présent été mis au jour.

Pour nous, qui n'osions pas écrire le nom de M. Tarte, nous avons écrit une plume neuve et du papier très blanc, le dévouement de l'échec malheureux affaire a plongé notre âme dans la plus grande tristesse. Voici en outre l'opinion de l'événement:

Le comité des privilèges et des élections de nos complexes publics nous font marcher de surprises en surprises. Qui ferait cru? "LA VÉRITÉ" l'incorruptible, l'indépendant, le modèle de pureté politique, a reçu sa part des argentés destinés au trésor public par l'infâme société, Larkin Connolly et Cie.

C'est incroyable. Il n'allait rien moins que la déclaration solennelle, sous serment d'un homme aussi respectable que le chevalier Vicellotte pour convaincre le public que M. Tardivel, lui aussi, avait reçu une part du magot.

Les bruits ont couru hier, à Paris qu'un attentat avait été fait à la vie de Mme Carnot à l'aide d'une machine infernale qui avait été introduite secrètement dans sa chambre à coucher.

Le télégraphe nous apprend que les nouvelles ont découvert, par la suite, que l'attentat a été fait à la vie de Mme Carnot. Une machine infernale, sous forme de livre de prières, contenant une matière explosive très forte lui a été envoyée par la poste. D'autres boîtes du même genre ont été envoyées à M. Etienne et M. Treille.

Une analyse de la poudre contenue dans la petite boîte avait démontré que ce n'était autre qu'un puissant composé de fulminate de mercure, une des matières les plus facilement explosibles qui existent aujourd'hui. On soupçonne, comme auteur du crime, un sergent de marine qui vient de se suicider à Toulon.

LE MAIRE DE BESSEGES

La protection en France

Un Sacrifice Sanglant

L'escadre française en Russie

Un scandale à Washington

LES ASSASSINS DE VELTS HEFF

Tumulte dans une assemblée

Le mariage de Ferdinand

NOUVELLES DE PARTOUT

(Service spécial de dépêches télégraphiques)

LE MAIRE DE BESSEGES

BESSEGES, 27 juillet. — Le maire de Besseges, continué, depuis qu'il est sous les verrous, à protester de son innocence. Mais les charges contre lui sont tellement nombreuses qu'il ne peut plus faire l'ombre d'un doute. De même pour Blay, le percepteur, qui n'a pas, celui là, le droit d'ignorer ce qu'il fait, comme maire, ni Besseges. Besseges est une perception de première classe au traitement de six mille francs. De plus, il avait le droit d'avoir droit à sa pension de retraite. C'est son fils qui a été condamné à cause qu'il s'est livré, de complaisance avec son père, à des détournements. On disait hier en ville que si ce percepteur n'avait pas été conduit à la maison d'arrêt de Besseges, il se serait suicidé. Le maire, Manufactier, pasteur socialiste et opportuniste, à son tour, a été condamné à cause qu'il ne pouvait pas se défendre de la débauche. A une certaine époque, le Conseil municipal voulait lui offrir une somme de cinquante mille francs pour dédommager Manufactier, prétextant que plus tard on pourrait lui en faire un reproche amer. Seulement, ce reproche n'a pas été fait, et le maire n'a pu percevoir cette somme de cinquante mille francs par d'autres expédients que ceux qu'il a employés.

Le receveur des finances d'Alais a déposé M. Lavalette, ancien percepteur de Besseges, et président de la commission municipale de Besseges, pour une somme de cinquante mille francs, en vertu de son mandat, et encaissant le montant, et le restant de la somme.

Les membres de la Commission supérieure, qui étaient tous des hommes fort honorables, ont été accusés de s'être appropriés des fonds de secours aux victimes des inondations de septembre 1890.

Parmi les sommes détournées, on cite un don particulier de dix mille francs, envoyés par M. de Rothschild, qui n'a fait l'objet d'aucune recette sur les registres ouverts à cet effet. Plusieurs autres dons, adressés spontanément par des particuliers, ont aussi disparus. Les coupables ont donc trompé et exploité affectivement la confiance publique de toute une population, et ont fait des millions de francs de profits.

On est presque certain que Bayn a aussi trompé et exploité affectivement la confiance publique de toute une population, et ont fait des millions de francs de profits.

Le receveur des finances d'Alais a déposé M. Lavalette, ancien percepteur de Besseges, et président de la commission municipale de Besseges, pour une somme de cinquante mille francs, en vertu de son mandat, et encaissant le montant, et le restant de la somme.

Les membres de la Commission supérieure, qui étaient tous des hommes fort honorables, ont été accusés de s'être appropriés des fonds de secours aux victimes des inondations de septembre 1890.

Parmi les sommes détournées, on cite un don particulier de dix mille francs, envoyés par M. de Rothschild, qui n'a fait l'objet d'aucune recette sur les registres ouverts à cet effet. Plusieurs autres dons, adressés spontanément par des particuliers, ont aussi disparus. Les coupables ont donc trompé et exploité affectivement la confiance publique de toute une population, et ont fait des millions de francs de profits.

On est presque certain que Bayn a aussi trompé et exploité affectivement la confiance publique de toute une population, et ont fait des millions de francs de profits.

Le receveur des finances d'Alais a déposé M. Lavalette, ancien percepteur de Besseges, et président de la commission municipale de Besseges, pour une somme de cinquante mille francs, en vertu de son mandat, et encaissant le montant, et le restant de la somme.

Les membres de la Commission supérieure, qui étaient tous des hommes fort honorables, ont été accusés de s'être appropriés des fonds de secours aux victimes des inondations de septembre 1890.

Parmi les sommes détournées, on cite un don particulier de dix mille francs, envoyés par M. de Rothschild, qui n'a fait l'objet d'aucune recette sur les registres ouverts à cet effet. Plusieurs autres dons, adressés spontanément par des particuliers, ont aussi disparus. Les coupables ont donc trompé et exploité affectivement la confiance publique de toute une population, et ont fait des millions de francs de profits.

On est presque certain que Bayn a aussi trompé et exploité affectivement la confiance publique de toute une population, et ont fait des millions de francs de profits.

Le receveur des finances d'Alais a déposé M. Lavalette, ancien percepteur de Besseges, et président de la commission municipale de Besseges, pour une somme de cinquante mille francs, en vertu de son mandat, et encaissant le montant, et le restant de la somme.

Les membres de la Commission supérieure, qui étaient tous des hommes fort honorables, ont été accusés de s'être appropriés des fonds de secours aux victimes des inondations de septembre 1890.

Parmi les sommes détournées, on cite un don particulier de dix mille francs, envoyés par M. de Rothschild, qui n'a fait l'objet d'aucune recette sur les registres ouverts à cet effet. Plusieurs autres dons, adressés spontanément par des particuliers, ont aussi disparus. Les coupables ont donc trompé et exploité affectivement la confiance publique de toute une population, et ont fait des millions de francs de profits.

On est presque certain que Bayn a aussi trompé et exploité affectivement la confiance publique de toute une population, et ont fait des millions de francs de profits.

Le receveur des finances d'Alais a déposé M. Lavalette, ancien percepteur de Besseges, et président de la commission municipale de Besseges, pour une somme de cinquante mille francs, en vertu de son mandat, et encaissant le montant, et le restant de la somme.

Les membres de la Commission supérieure, qui étaient tous des hommes fort honorables, ont été accusés de s'être appropriés des fonds de secours aux victimes des inondations de septembre 1890.

Parmi les sommes détournées, on cite un don particulier de dix mille francs, envoyés par M. de Rothschild, qui n'a fait l'objet d'aucune recette sur les registres ouverts à cet effet. Plusieurs autres dons, adressés spontanément par des particuliers, ont aussi disparus. Les coupables ont donc trompé et exploité affectivement la confiance publique de toute une population, et ont fait des millions de francs de profits.

On est presque certain que Bayn a aussi trompé et exploité affectivement la confiance publique de toute une population, et ont fait des millions de francs de profits.

Le receveur des finances d'Alais a déposé M. Lavalette, ancien percepteur de Besseges, et président de la commission municipale de Besseges, pour une somme de cinquante mille francs, en vertu de son mandat, et encaissant le montant, et le restant de la somme.

Les membres de la Commission supérieure, qui étaient tous des hommes fort honorables, ont été accusés de s'être appropriés des fonds de secours aux victimes des inondations de septembre 1890.

Parmi les sommes détournées, on cite un don particulier de dix mille francs, envoyés par M. de Rothschild, qui n'a fait l'objet d'aucune recette sur les registres ouverts à cet effet. Plusieurs autres dons, adressés spontanément par des particuliers, ont aussi disparus. Les coupables ont donc trompé et exploité affectivement la confiance publique de toute une population, et ont fait des millions de francs de profits.

On est presque certain que Bayn a aussi trompé et exploité affectivement la confiance publique de toute une population, et ont fait des millions de francs de profits.

Le receveur des finances d'Alais a déposé M. Lavalette, ancien percepteur de Besseges, et président de la commission municipale de Besseges, pour une somme de cinquante mille francs, en vertu de son mandat, et encaissant le montant, et le restant de la somme.

Les membres de la Commission supérieure, qui étaient tous des hommes fort honorables, ont été accusés de s'être appropriés des fonds de secours aux victimes des inondations de septembre 1890.

Parmi les sommes détournées, on cite un don particulier de dix mille francs, envoyés par M. de Rothschild, qui n'a fait l'objet d'aucune recette sur les registres ouverts à cet effet. Plusieurs autres dons, adressés spontanément par des particuliers, ont aussi disparus. Les coupables ont donc trompé et exploité affectivement la confiance publique de toute une population, et ont fait des millions de francs de profits.

On est presque certain que Bayn a aussi trompé et exploité affectivement la confiance publique de toute une population, et ont fait des millions de francs de profits.

Le receveur des finances d'Alais a déposé M. Lavalette, ancien percepteur de Besseges, et président de la commission municipale de Besseges, pour une somme de cinquante mille francs, en vertu de son mandat, et encaissant le montant, et le restant de la somme.

Les membres de la Commission supérieure, qui étaient tous des hommes fort honorables, ont été accusés de s'être appropriés des fonds de secours aux victimes des inondations de septembre 1890.

Parmi les sommes détournées, on cite un don particulier de dix mille francs, envoyés par M. de Rothschild, qui n'a fait l'objet d'aucune recette sur les registres ouverts à cet effet. Plusieurs autres dons, adressés spontanément par des particuliers, ont aussi disparus. Les coupables ont donc trompé et exploité affectivement la confiance publique de toute une population, et ont fait des millions de francs de profits.

On est presque certain que Bayn a aussi trompé et exploité affectivement la confiance publique de toute une population, et ont fait des millions de francs de profits.

Le receveur des finances d'Alais a déposé M. Lavalette, ancien percepteur de Besseges, et président de la commission municipale de Besseges, pour une somme de cinquante mille francs, en vertu de son mandat, et encaissant le montant, et le restant de la somme.

Les membres de la Commission supérieure, qui étaient tous des hommes fort honorables, ont été accusés de s'être appropriés des fonds de secours aux victimes des inondations de septembre 1890.

Parmi les sommes détournées, on cite un don particulier de dix mille francs, envoyés par M. de Rothschild, qui n'a fait l'objet d'aucune recette sur les registres ouverts à cet effet. Plusieurs autres dons, adressés spontanément par des particuliers, ont aussi disparus. Les coupables ont donc trompé et exploité affectivement la confiance publique de toute une population, et ont fait des millions de francs de profits.

On est presque certain que Bayn a aussi trompé et exploité affectivement la confiance publique de toute une population, et ont fait des millions de francs de profits.

Le receveur des finances d'Alais a déposé M. Lavalette, ancien percepteur de Besseges, et président de la commission municipale de Besseges, pour une somme de cinquante mille francs, en vertu de son mandat, et encaissant le montant, et le restant de la somme.

Les membres de la Commission supérieure, qui étaient tous des hommes fort honorables, ont été accusés de s'être appropriés des fonds de secours aux victimes des inondations de septembre 1890.

Parmi les sommes détournées, on cite un don particulier de dix mille francs, envoyés par M. de Rothschild, qui n'a fait l'objet d'aucune recette sur les registres ouverts à cet effet. Plusieurs autres dons, adressés spontanément par des particuliers, ont aussi disparus. Les coupables ont donc trompé et exploité affectivement la confiance publique de toute une population, et ont fait des millions de francs de profits.

On est presque certain que Bayn a aussi trompé et exploité affectivement la confiance publique de toute une population, et ont fait des millions de francs de profits.

Le receveur des finances d'Alais a déposé M. Lavalette, ancien percepteur de Besseges, et président de la commission municipale de Besseges, pour une somme de cinquante mille francs, en vertu de son mandat, et encaissant le montant, et le restant de la somme.

Les membres de la Commission supérieure, qui étaient tous des hommes fort honorables, ont été accusés de s'être appropriés des fonds de secours aux victimes des inondations de septembre 1890.

Parmi les sommes détournées, on cite un don particulier de dix mille francs, envoyés par M. de Rothschild, qui n'a fait l'objet d'aucune recette sur les registres ouverts à cet effet. Plusieurs autres dons, adressés spontanément par des particuliers, ont aussi disparus. Les coupables ont donc trompé et exploité affectivement la confiance publique de toute une population, et ont fait des millions de francs de profits.

On est presque certain que Bayn a aussi trompé et exploité affectivement la confiance publique de toute une population, et ont fait des millions de francs de profits.

Le receveur des finances d'Alais a déposé M. Lavalette, ancien percepteur de Besseges, et président de la commission municipale de Besseges, pour une somme de cinquante mille francs, en vertu de son mandat, et encaissant le montant, et le restant de la somme.

Les membres de la Commission supérieure, qui étaient tous des hommes fort honorables, ont été accusés de s'être appropriés des fonds de secours aux victimes des inondations de septembre 1890.

Parmi les sommes détournées, on cite un don particulier de dix mille francs, envoyés par M. de Rothschild, qui n'a fait l'objet d'aucune recette sur les registres ouverts à cet effet. Plusieurs autres dons, adressés spontanément par des particuliers, ont aussi disparus. Les coupables ont donc trompé et exploité affectivement la confiance publique de toute une population, et ont fait des millions de francs de profits.

On est presque certain que Bayn a aussi trompé et exploité affectivement la confiance publique de toute une population, et ont fait des millions de francs de profits.

Le receveur des finances d'Alais a déposé M. Lavalette, ancien percepteur de Besseges, et président de la commission municipale de Besseges, pour une somme de cinquante mille francs, en vertu de son mandat, et encaissant le montant, et le restant de la somme.

Les membres de la Commission supérieure, qui étaient tous des hommes fort honorables, ont été accusés de s'être appropriés des fonds de secours aux victimes des inondations de septembre 1890.

Parmi les sommes détournées, on cite un don particulier de dix mille francs, envoyés par M. de Rothschild, qui n'a fait l'objet d'aucune recette sur les registres ouverts à cet effet. Plusieurs autres dons, adressés spontanément par des particuliers, ont aussi disparus. Les coupables ont donc trompé et exploité affectivement la confiance publique de toute une population, et ont fait des millions de francs de profits.

On est presque certain que Bayn a aussi trompé et exploité affectivement la confiance publique de toute une population, et ont fait des millions de francs de profits.

Le receveur des finances d'Alais a déposé M. Lavalette, ancien percepteur de Besseges, et président de la commission municipale de Besseges, pour une somme de cinquante mille francs, en vertu de son mandat, et encaissant le montant, et le restant de la somme.

Les membres de la Commission supérieure, qui étaient tous des hommes fort honorables, ont été accusés de s'être appropriés des fonds de secours aux victimes des inondations de septembre 1890.

Parmi les sommes détournées, on cite un don particulier de dix mille francs, envoyés par M. de Rothschild, qui n'a fait l'objet d'aucune recette sur les registres ouverts à cet effet. Plusieurs autres dons, adressés spontanément par des particuliers, ont aussi disparus. Les coupables ont donc trompé et exploité affectivement la confiance publique de toute une population, et ont fait des millions de francs de profits.

On est presque certain que Bayn a aussi trompé et exploité affectivement la confiance publique de toute une population, et ont fait des millions de francs de profits.

Le receveur des finances d'Alais a déposé M. Lavalette, ancien percepteur de Besseges, et président de la commission municipale de Besseges, pour une somme de cinquante mille francs, en vertu de son mandat, et encaissant le montant, et le restant de la somme.

Les membres de la Commission supérieure, qui étaient tous des hommes fort honorables, ont été accusés de s'être appropriés des fonds de secours aux victimes des inondations de septembre 1890.

Parmi les sommes détournées, on cite un don particulier de dix mille francs, envoyés par M. de Rothschild, qui n'a fait l'objet d'aucune recette sur les registres ouverts à cet effet. Plusieurs autres dons, adressés spontanément par des particuliers, ont aussi disparus. Les coupables ont donc trompé et exploité affectivement la confiance publique de toute une population, et ont fait des millions de francs de profits.

On est presque certain que Bayn a aussi trompé et exploité affectivement la confiance publique de toute une population, et ont fait des millions de francs de profits.

Le receveur des finances d'Alais a déposé M. Lavalette, ancien percepteur de Besseges, et président de la commission municipale de Besseges, pour une somme de cinquante mille francs, en vertu de son mandat, et encaissant le montant, et le restant de la somme.

Les membres de la Commission supérieure, qui étaient tous des hommes fort honorables, ont été accusés de s'être appropriés des fonds de secours aux victimes des inondations de septembre 1890.

LES OFFICIERS DE L'ESCADRE FRANÇAISE

ont été arrêtés à un banquet donné en leur honneur par l'amiral Schwarz.

Le lendemain, le soir et l'insurrection ont vu les navires français dans la rade de Cronstadt, puis ils ont été arrêtés à bord de la Dnestra, un lunch à l'amiral Schwarz et aux officiers de son escadre.

Paris, 27 juillet. — Le conseil des ministres réuni au palais de l'Élysée, a envoyé ses remerciements à la municipalité de Saint-Petersbourg pour la réception cordiale qu'elle a faite aux officiers de l'escadre française.

Les officiers de l'escadre française ont été arrêtés à un banquet donné en leur honneur par l'amiral Schwarz.

Le lendemain, le soir et l'insurrection ont vu les navires français dans la rade de Cronstadt, puis ils ont été arrêtés à bord de la Dnestra, un lunch à l'amiral Schwarz et aux officiers de son escadre.

Paris, 27 juillet. — Le conseil des ministres réuni au palais de l'Élysée, a envoyé ses remerciements à la municipalité de Saint-Petersbourg pour la réception cordiale qu'elle a faite aux officiers de l'escadre française.

Les officiers de l'escadre française ont été arrêtés à un banquet donné en leur honneur par l'amiral Schwarz.

Le lendemain, le soir et l'insurrection ont vu les navires français dans la rade de Cronstadt, puis ils ont été arrêtés à bord de la Dnestra, un lunch à l'amiral Schwarz et aux officiers de son escadre.

Paris, 27 juillet. — Le conseil des ministres réuni au palais de l'Élysée, a envoyé ses remerciements à la municipalité de Saint-Petersbourg pour la réception cordiale qu'elle a faite aux officiers de l'escadre française.

Les officiers de l'escadre française ont été arrêtés à un banquet donné en leur honneur par l'amiral Schwarz.

Le lendemain, le soir et l'insurrection ont vu les navires français dans la rade de Cronstadt, puis ils ont été arrêtés à bord de la Dnestra, un lunch à l'amiral Schwarz et aux officiers de son escadre.

Paris, 27 juillet. — Le conseil des ministres réuni au palais de l'Élysée, a envoyé ses remerciements à la municipalité de Saint-Petersbourg pour la réception cordiale qu'elle a faite aux officiers de l'escadre française.

Les officiers de l'escadre française ont été arrêtés à un banquet donné en leur honneur par l'amiral Schwarz.

Le lendemain, le soir et l'insurrection ont vu les navires français dans la rade de Cronstadt, puis ils ont été arrêtés à bord de la Dnestra, un lunch à l'amiral Schwarz et aux officiers de son escadre.

Paris, 27 juillet. — Le conseil des ministres réuni au palais de l'Élysée, a envoyé ses remerciements à la municipalité de Saint-Petersbourg pour la réception cordiale qu'elle a faite aux officiers de l'escadre française.

Les officiers de l'escadre française ont été arrêtés à un banquet donné en leur honneur par l'amiral Schwarz.

Le lendemain, le soir et l'insurrection ont vu les navires français dans la rade de Cronstadt, puis ils ont été arrêtés à bord de la Dnestra, un lunch à l'amiral Schwarz et aux officiers de son escadre.

Paris, 27 juillet. — Le conseil des ministres réuni au palais de l'Élysée, a envoyé ses remerciements à la municipalité de Saint-Petersbourg pour la réception cordiale qu'elle a faite aux officiers de l'escadre française.

Les officiers de l'escadre française ont été arrêtés à un banquet donné en leur honneur par l'amiral Schwarz.

Le lendemain, le soir et l'insurrection ont vu les navires français dans la rade de Cronstadt, puis ils ont été arrêtés à bord de la Dnestra, un lunch à l'amiral Schwarz et aux officiers de son escadre.

Paris, 27 juillet. — Le conseil des ministres réuni

FEUILLETON du CANADA

UN MYSTERE

LA DIANE DE L'AMOUR

CINQUIEME SERIE DE LA FEMME MYSTERIEUSE

D'abord, elle se mit à contempler successivement chacune des personnes qui avaient pénétré dans le moulin, avec une expression à la fois inquisitive et pressante. Sa physionomie, d'ordinaire calme et presque somnolente, comme celle des personnes atteintes de la plus terrible de toutes les maladies, venait de se réveiller; ses yeux étincelaient, comme si une lutte mystérieuse s'engageait en elle, entre l'étreinte englobante et moral et la brute.

Lorsqu'elle se trouva devant la duchesse, qui, tout en pleurs, contemplant avec l'attitude du désespoir le jeune officier dont elle n'avait pu, en dépit de tous ses efforts, arrêter le bras au moment où il était devenu criminel, l'idiotie parut pendant quelques secondes recouvrir une lueur de raison, et, d'une voix entrecoupée elle répéta, en regardant fixe ment madame de Sauves, ces mots mystérieux qui lui étaient déjà échappés une première fois et dont les conséquences avaient été si funestes.

—Madame! madame! Secret gardé! bien gardé!

Mais bientôt, lorsque les clameurs confuses éclataient au dehors signalèrent l'apparition des gardes amenés par le lieutenant Sauvageol, lorsqu'il pénétrèrent dans le moulin, la pauvre Lucienne tomba dans une crise nerveuse effrayante à voir; sa langue se délia soudain, comme sous l'influence d'une commotion électrique, et, dans ce silence de stupeur que produit toujours inévitablement dans une assemblée quelconque le fait solennel d'une arrestation, on l'entendit s'écrier distinctement, en se précipitant au-devant des agents de la force publique:

—Madame la duchesse! madame la duchesse! au secours! au secours! Ils veulent emmener votre fils... Laissez-vous prendre votre fils; vous savez bien que M. Robert est votre fils.

—Son fils! balbutia le colonel avec une stupeur profonde; son fils! Eh bien! il vient de se mettre là dans un joli cas. Entre tous les assistants de divers sexes et de diverses conditions qui se trouvaient alors rassemblés en foule compacte dans cette salle basse du moulin, et aux oreilles desquels retentit cette étrange et scandaleuse révélation, il y avait un personnage qui, pour des motifs faciles à comprendre, s'était tenu jus qu'alors à l'écart. Mais, aux derniers mots de Lucienne, M. de Sauves, car ce ne pouvait être que lui, M. de Sauves avait ressaisi, comme s'il venait de recevoir en pleine poitrine un coup de poignard, un de ces coups terribles qui pénètrent dans le cœur et le déchirent. En même temps, obéissant à une impulsion presque automatique, il tendit brusquement la foule, et s'approchant de la duchesse:

—Venez, madame, s'écria-t-il, votre voiture est là qui vous attend, et ce n'est pas ici votre place. Vous voyez bien que cette pauvre femme est folle. Plus morte que vive, madame de Sauves saisit le bras qui lui tendait son mari, et, penchée sur lui se dirigea en chancelant vers sa berline, que le duc avait fait conduire jusqu'à la porte du moulin. Là M. de Sauves, après lui avoir tendu la main pour monter en voiture, s'inclina poliment devant elle, en lui disant à très haute voix:

—Dans le cas où je ne serais pas de retour ce soir au château pour l'heure du dîner, je qui est probable, je vous prie, ma chère Hélène, de m'excuser auprès de madame la marquise de la Roche d'Éon.

Là-dessus la berline prit la route du château, et le duc de Sauves, le cheval en valet de pied tenant le duc en main, se mit assez lentement en selle et disparut dans une direction tout opposée à celle que suivait la duchesse, mais, au bout de quelques minutes, on le vit revenir sur ses pas. Il descendit de cheval, et s'approchant de M. de Montmagny, qui se disposait, de son côté, à sortir du moulin, il lui dit du ton le plus simple et le plus naturel qu'il avait une petite communication à lui faire et qu'il le priait de lui faire la grâce de venir se promener avec lui quelques instants. Puis, quand ils se trouvèrent un peu à l'écart:

—Vous comprenez, ajouta-t-il, que tout ce qui vient de se passer est de nature à modifier certaines conventions que vous vous

rappelez sans doute. Je viens donc vous proposer, colonel, d'avancer quelque peu la partie projetée entre nous. Demain, aujourd'hui même, si vous voulez serai-ent-ils des jours à votre convenance? Quel que fût le trouble bien concevable, au quel le colonel était déjà en proie, ce trouble s'accrut encore en entendant cette étrange proposition débitée avec le merveilleux sang-froid dont le duc se départait jamais, et qui avait dû lui donner de grands avantages et une incontestable supériorité dans la course de sa carrière diplomatique.

—Monsieur, balbutia-t-il les yeux égarés, je ne demanderais pas mieux que de vous complaire; mais vous comprenez que si, par aventure, vous me mettiez dans le cas d'aller rejoindre incontinent mes ancêtres, l'action de la justice militaire, que mon devoir est d'assister dans ses poursuites, pourrait se trouver singulièrement entravée. Il m'importe beaucoup qu'il n'en soit pas ainsi. Des que le sort de M. le lieutenant Robert sera fixé, et cela ne saurait être bien long, car la justice militaire est beaucoup plus expéditive que la justice civile, — il faut que l'un de nous deux rste sur le carreau.

—M. de Sauves parut hésiter un instant; mais bientôt il reprit tranquillement: — Il suffit, monsieur; j'apprécie vos raisons. C'est désormais une affaire réglée entre nous, et il sera facile d'ici là de trouver un prétexte quelconque à l'appui de cette rencontre. Seulement je vous prie de me dire, au point où en sont les choses, si l'un de nous deux rste sur le carreau.

—C'est votre affaire, monsieur, comme ce sera la mienne, répondit le colonel.

—Là-dessus les deux adversaires se saluèrent et s'en allèrent chacun de leur côté.

XIV

UNE IDÉE DE JEUNE FILLE

Pendant que le lieutenant Robert sous l'escorte de la gendarmerie, prenait la route de Tours pour être écroué à la prison militaire, la duchesse de Sauves re tourna au château de la Roche d'Éon, dans une situation de cœur et d'esprit dont nous laissons à toutes les mères et à toutes les épouses le soin de se rendre compte.

Lorsqu'elle y arriva, mademoiselle de Chalandray, qui avait pu se lever ce jour-là, était à son piano, laissant mélancoliquement couler sur le clavier ses mains allanguies par la fièvre; mais je ne sais qu'elle réminiscescence obstinée, qu'elle cherchait en vain à écarter, ramenait incessamment sous ses doigts et dans sa pensée ce quadrille d'Auber que la musique militaire des hussards avait joué dans la prairie, pendant la fête des vendanges. N'était-ce pas cette musique-là qui, par un de ces mystérieux rapprochements si communs dans le cours ordinaire des choses de la vie, avait en quelque sorte sonné pour elle la cloche de l'amour?

Vingt fois, elle avait ouvert ses cahiers de musique aux endroits préférés, et vingt fois elle s'était surprise à jouer tout le contraire de ce qu'elle avait sous les yeux, s'égayant à broder de capricieuses variations sur le thème d'une des figures de cette contredanse. C'était la figure pendant laquelle le jeune officier, suivant l'usage quelque peu pastoral consacré dans les campagnes, s'était enhardi jusqu'à imprimer sur sa joue ses lèvres tremblantes; et il semblait alors à Claire qu'elle en ressentait encore l'amoureux frémissement.

Le bruit des roues de la berline de la duchesse sur les pavés de la cour d'honneur vint l'arracher de ses dangereuses préoccupations. Elle vit madame de Sauves qui descendait de voiture et qui, sans même rentrer dans son appartement pour se débarrasser de son chapeau et de son châle, accourut auprès d'elle, haletante, éperdue; puis, ayant fermé la porte de la chambre avec un soin particulier, la duchesse se jeta sur une chaise longue, au coin du feu, sans prononcer une parole et en gardant son voile rabattu sur son visage.

—Combien vous êtes bonne, madame, s'écria Claire en venant prendre place auprès d'elle, de songer d'abord à moi en rentrant au château! J'espère que vous avez fait un bon voyage. Reposez-vous là auprès de votre petite amie et chauffez-vous. Vous allez être contente de moi, je pense; car vous voyez que j'ai suivi vos conseils. Je me suis levée, habillée et mise à mon piano, pour vous complaire. Oh! vous avez raison et je veux toujours vous écouter à présent; j'ai eu du courage, quoiqu'il m'en coûte beaucoup, allez!

Pour toute réponse, madame de Sauves prit les deux mains de Claire et les pressa tendrement dans les siennes; puis elle poussa un profond soupir, et comme elle venait de relever son voile, mademoiselle de Chalandray ne put retenir un cri de surprise et d'effroi.

—Ah! mon Dieu! poursuivit-elle, que s'est-il donc passé? vos traits sont bouleversés et l'on dirait que vous avez pleuré. Hors d'état de dominer davantage son émotion, la duchesse tendit les bras à sa jeune amie et, l'y attirant la retint étroitement embrassée pendant quelques instants sans prononcer une parole; puis d'une voix singulièrement altérée:

—Ma pauvre Claire, balbutia-t-elle, ah! nous sommes bien malheureuses toutes les deux, et moi plus encore que vous; car, moi, je suis doublement frappée dans mes plus chères affections.

—O ciel! reprit mademoiselle de Chalandray avec un affreux pressentiment, il est arrivé un grand malheur à M. Robert, n'est-ce pas?

—Oui, mon enfant, le plus grand malheur qui pût lui arriver. Dans un transport de colère, oh! bien excusable, légitime même, il a frappé son colonel au visage d'un coup de cravache.

—Lui! murmura la jeune fille les yeux hagards, et comme si elle était en proie à quelque épouvantable cauchemar, il a fait cela, lui, M. Robert?... Est-ce bien vrai? ne vous êtes-vous pas trompée?

—Hélas! le fait n'a eu que trop de témoins.

—Ah! le malheureux!... mais c'est la mort pour lui; c'est la mort!

Et, en parlant ainsi, mademoiselle de Chalandray, suffoquée par ses sanglots, se laissa tomber dans les bras de la duchesse, et toutes deux demeurèrent longtemps étroitement embrassées et mêlant ensemble leurs gémissements et leurs larmes.

Il est plus aisé de conjecturer que d'exprimer ce qui se passa dans cette entrevue, entre ces deux femmes désormais unies l'une à l'autre par l'un des liens les plus puissants qui soient au monde, celui d'une grande affection et d'une grande douleur communes. Seulement, jusqu'au parent d'entendre les confidences de madame la duchesse de Sauves, c'est ce qu'il est difficile de déterminer.

Le secret qu'elle avait eu devoir garder vis-à-vis de madame de Chalandray, sur la naissance de Robert, pouvait-il, de vait il même être encore observé un moment où, par un déplorable concours de circonstances funestes, ce secret était comme percé à jour et allait être livré en pâture à la malignité publique? Et puis, il y a entre les femmes, même les plus honnêtes et les plus ingénues, une force de franc-maçonnerie qui nous échappe complètement à nous autres hommes, et qui leur permet de s'entendre à demi-mot sur les choses les plus délicates et les plus scabreuses.

Sans doute, M. le duc de Sauves avait proclamé hautement, en présence de tous les témoins de la catastrophe qui venait de s'accomplir au moulin du père Delphin Pichard, que la pauvre Lucienne était folle et qu'il ne fallait pas s'arrêter aux propos incohérents que sa démençe pouvait lui dicter. Or, en pareilles matières, une femme qui a son mari pour champion n'a de comptes à rendre à personne.

Mais, d'une part, il n'était que trop manifeste, au moins pour madame de Sauves, que son mari, toujours chevaleresque dans sa conduite et toujours, comme on disait alors, gentilhomme jusqu'au bout des ongles, avait pour sauver sa réputation, un recours encore une fois à un général subterfuge, dont mieux que personne, il savait toute l'inanité. D'un autre côté, comment s'arrêter au seul instant à la pensée que ce subterfuge prévaudrait contre une déclaration aussi claire et aussi précise que celle qui était échappée des lèvres de l'idiote, dans un de ces moments lucides qui accompagnent parfois les crises nerveuses, dans les maladies de ce genre?

Quoi qu'il en soit sur tous ces points, le tête à tête de la duchesse de Sauves et de mademoiselle de Chalandray durait depuis bien longtemps lorsqu'un frappa discrètement à la porte. Ce fut Claire qui alla ouvrir et qui se trouva en présence de son frère. Celui-ci était arrivé quelques instants auparavant de Tours, où il avait assisté aux courses avec Gaston de Montmagny.

Bryson, Graham & Cie.

VENTE COLOSSALE SEMI-ANNUELLE.

SURPLUS Marchandises d'ETE.

Réductions immenses en Etoffes pour Robes, en Manteaux de Soie, en Mousselines, en Dentelles, en Bonneterie, en Gants, en Cirulaires, en Parasols, en Indiennes, en Girghans, en Essus, en Nappes, etc., etc.

Bryson, Graham & Cie.

146, 148, 150, 152 et 154 Rue Sparks.

John Murphy & Cie.

66 et 68 Rue Sparks, Ottawa.

AMELIORATIONS. Arrivée de Nouvelles Marchandises. Arrive de Nouvelles Marchandises. Arrive de Nouvelles Marchandises.

Grand Besoin de Place. OCCASIONS DU SAMEDI. OCCASIONS DU SAMEDI.

En conséquence, nous donnons au public cette nouvelle chance, cette bonne occasion. Lisez la nomenclature suivante et jugez de ce que nous vous offrons.

LINGE DE DAMES. LINGE D'ENFANTS. Blouses. Robe de Serge et B'en Marin. Châles pour Déjeuners. Robes Brodées. Jerseys. Pin foies. Vêtements d'Enfants. Robes de chambre.

Tous les articles que nous venons de nommer sont préparés à subir votre inspection. Sur les Comptoirs et les Tables du Milieu en Haut.

Dans la Chambre des Manteaux LINGE DE DAMES. PRINX. BLOUSES, Soie Epongee, Blanc Crème, Cardinal, Flea Clair, vendues à \$2.00 maintenant \$1.50.

JERSEYS, couleur Crème pour Dames, vendus \$2.50 bonnés pour \$1.50. TABLIERS DE FILA motifs pris. ROBES de CHAMBRE, Robes de Chambres Brodées à \$1.75, \$1.95 et \$2.25.

Nous grands magasins sont ouverts tous les Samedi soirs jusqu'à 10 heures, dans l'intérieur de nos étagères, qui ne peuvent venir nous voir durant la journée.

N'oubliez pas chez John Murphy & Cie. Ottawa et Montreal.

Avis aux Consommateurs Les PRODUITS de la PARFUMERIE ORIZA L. LEGRAND 207, rue St-Honore, à PARIS

SOLUTION PAUTAUBERGE AU CHLORHYDRO-PHOSPHATE DE CHAUX CRESOTE

THE GUTTA PERGIA & RUBBER CO. OF TORONTO. BELTING, PACKING, HOSE, CLOTHING, HOSE

Solution d'Antipyrine de TROUETTIE CONTRE Migraines, Maux de Tête, Névralgies, Coliques, Asthme, Empyème, Goutte, Rhumatisme, Sciatique et DOULEURS en général.

PLUS D'ASTHME Oppression, Catarrhe de la POUDRE CLERY A obtenu les plus hautes récompenses.

MUNN & CO. SCIENTIFIC AMERICAN AGENCY PATENTS

LINIMENT GENEAU 35 ANS DE SUCCES Seul TOPIQUE rempçant le FEE sans douleur ni chute du poil.

KENDALL'S SPAVIN CURE. The Most Successful Remedy ever discovered, as it is certain in its effects and does not blister.

KENDALL'S SPAVIN CURE. I have used your Kendall's Spavin Cure for a very bad case of Bone Spavin and Splint and was very successful.

KENDALL'S SPAVIN CURE. I have used your Kendall's Spavin Cure successfully on a leading horse who had a Thoroughbred.

Warner's Safe Cure Cures Symptoms of many Diseases by curing Kidney Disease

Publie p

ABONNEMENT LE CANADA

Journal Quotidien Un An en Ville... Un An par la Poste

12eme. ANNÉE

LETTRE DE

En ce moment on se dit que les Russes ont gagné dans le Sud, mais les faits sont fort compliqués, car cette année a été suivie de fortes et de sécheresses accompagnées de sécheresses rompues par des orages et des tourbillons grêloux si gros, qu'il n'y a pas d'animal, tout cela a entraîné la destruction de ce que l'on a cultivé avec tant d'espoir. Le prix des blés est très bas.

Quelques uns se disent que l'entrée des blés russes sera beaucoup plus difficile que celle de l'année dernière, mais il n'y a rien de certain à ce sujet. Les récoltes de l'année dernière ont été brillantes, et ce n'est pendant les années 1889 et 1890 que la Russie était la seule à n'avoir pas lutté avec le moyen, celui de donner des secours sur le capital improductif, ce qui n'est pas un moyen de donner des secours sur le capital improductif.

La politique européenne est de là que le bié est au dehors et c'est là que des mesures pour le bié de nos besoins du peuple russe, espérons que la fin de quelques améliorations nous permettra d'affronter un hiver aussi dur que le précédent. L'attente, c'est la question qui intéresse le plus les classes du peuple et de la Russie.

Bref, la duchesse est restée grande duchesse de Mecklenbourg-Schwerin, la grande Maria Alexandrowna, qui, ayant épousé le duc de Mecklenbourg, est restée russe et ne professe pas beaucoup de sympathie pour les grandes puissances de l'Europe, mais elle est restée russe et ne professe pas beaucoup de sympathie pour les grandes puissances de l'Europe.

On a eu ici des nouvelles sur la soumission entre l'Allemagne et le Danemark, qui supporte toute la perte de ses possessions dans le Schleswig Holstein. On a eu ici des nouvelles sur la soumission entre l'Allemagne et le Danemark.

Les Petersbourgistes ont été surpris en apprenant l'an deux mille, Saint-Petersbourgistes ont été surpris en apprenant l'an deux mille, Saint-Petersbourgistes ont été surpris en apprenant l'an deux mille.

l'Allemagne serait la laide, de la Suisse et de l'Allemagne, de la Suisse et de l'Allemagne, de la Suisse et de l'Allemagne.

l'auteur s'arrête là (il